



Saint-Genis Laval

TARIFS LA MOUCHE SAISON 24 25

DÉCISION N° 2024-058

La Maire de Saint-Genis-Laval;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-22 et L 2122-23;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, publiée le 17 juillet 2020, transmise en Préfecture le 17 juillet 2020, donnant délégation au Maire, pour la durée de son mandat, afin qu'il règle les affaires de la Commune, conformément aux dispositions intégrales de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales;

DECIDE

Article 1 : De fixer les tarifs suivants concernant le cinéma, le théâtre et le bar de La Mouche :

Les tableaux ci-dessous présentent la grille de tarifs applicables dès le 30 août 2024, et ce pour toute la saison 2024/2025 :

SPECTACLE VIVANT

Spectacles tout public	TARIF PLEIN	TARIF RÉDUIT	TARIF TRES REDUIT	ABONNEMENT (3 spectacles minimum)		
				normal	réduit	très réduit
Catégorie A+ (tête d'affiches)	35€	30€	28€	30€	28€	25€
Catégorie A (spectacles internationaux ou spectacles engageants de gros moyens techniques ou humains ou avec des têtes d'affiches, séance programmée dans le cadre du Rebond de la Biennale de la Danse)	25€	19€	15€	19€	15 €	11€
Catégorie B (Découverte, Famille, séance programmée dans le cadre du Festival Sens interdit)	18€	15€	12€	15€	12€	8 €
Catégorie C (jeune public)	10€	8€	7€	7 €	5 €	5 €
Catégorie D (soirée hybride, expérience de spectateurs - tarif unique) à prendre dans l'abonnement	15€	15€	15€			
Biennale de la Danse	20€	17€	10€	15€	11€	8€
Catégorie E (entre sorts, formes très courtes, spectacles de rue avec jauge réduite, tarif unique, hors abonnements)	5 €	5€	5€	Hors abo	Hors abo	Hors abo

Tarif réduit : comités d'entreprises, achat par le CE- + de 65 ans -, groupe de 10 personnes minimum, -demandeurs d'emploi, familles nombreuses, allocataires adultes handicapés, parcours CTM autour du parcours Molière et de la compagnie Mmm (sur présentation d'un billet émis par

les théâtres partenaires de la collaboration de diffusion : Théâtre de la Renaissance, Le Sémaphore Irigny, Théâtre de Givors, Maison du peuple de Pierre Bénite...).

Tarif très réduit : - 18 ans, étudiants, détenteurs de la carte de la Région, détaxe professionnels et bénéficiaires du RSA, Pass culture national.

Exonération : invitations compagnies, professionnels de la programmation, bénéficiaires Culture pour tous, bénévoles et places sécurités, enfant accompagnant ses parents à un spectacle vu en séance scolaire, accompagnateurs scolaires sur la base de : 1 accompagnateur pour 5 enfants en maternelle et 1 accompagnateur pour 10 enfants en primaire (accompagnateur supplémentaire : 4 euros), amateurs participant aux spectacles, le maire et 1 accompagnateur, l' élu à la culture et 1 accompagnateur.

Catégorie	Montant
Partenaires	7€ ou 10€ selon partenariat et tarifs initiaux
Pass'Culture Métropolitain	11,50€
Pass culture national collectif /1h d' intervention par classe	90€
Visite de La Mouche "découverte pratique artistique et technique cinéma et spectacle vivant", réservée au groupe à partir de 10 personnes, 2h	180€
Visite de La Mouche "découverte pratique artistique et technique cinéma OU spectacle vivant" (au choix), réservée au groupe à partir de 10 personnes, 1h	90€
Séance scolaire/ scolaire sur TP et bénéficiaires CCAS selon partenariat	4€ / 7€
Personnel communal	Tarif unique 10€ et 1 accompagnateur au tarif réduit

Vente en ligne : Pas de frais de location pour les achats en ligne.

CINÉMA

Catégorie de tarif	Tarif
Tarif plein	6,50€
Tarif réduit (- 18 ans, + de 65 ans étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, personnel municipal, AAH,RSA)	5,50€
Tarif unique (pour séance festival, séance animée...)	4,50€
Contremarque abonnement commun Pierre-Bénite / Saint-Genis-Laval	4,50€
<ul style="list-style-type: none"> • Tarif scolaireséances (hors dispositif national) pour établissements scolaires ou structures jeunesse (centres aérés...) ou pour tous lors de la projection de films d'animation, sauf interdiction contractuelle des distributeurs <ul style="list-style-type: none"> • pour écoliers, collégiens ou lycéens assistant à une séance tout public (accueil de classes sur une séance tout public, dans un cadre collectif) 	4€
Tarif abonnement 10 entrées (abonnement valable 2 ans à compter de la date d'achat)	45€
Interventions de médiation cinéma en milieu scolaire (si crise sanitaire)	3,00€
Supplément film 3D (location lunettes 3D)	1,00 €

La gratuité est accordée aux détenteurs de cartes ou exonérations professionnelles : presse - exploitants (cartes Centre National de la Cinématographie, Association Française des Cinémas d'Art et Essai, Groupement Régional d'Action Cinématographique, cartes ou contremarques

Syndicat Lyonnais des Exploitants de Cinéma...) ainsi qu'aux personnes qui se sont vues remettre des contremarques d'exonération (ex : lots Mairie...). Accompagnateurs scolaires sur la base de : 1 accompagnateur pour 5 enfants en maternelle et 1 accompagnateur pour 10 enfants en primaire (accompagnateur supplémentaire : 4 euros), organisateurs, intervenants (extérieurs ou élus), partenaires et bénévoles pour des projets spécifiques, invitations protocoles dans la limite de 5 places par séance.

Dispositifs particuliers : Ces tarifs sont proposés sous réserve de modifications par les organismes délibérants des structures pilotant et finançant ces opérations, pouvant intervenir en fin de saison ou en fin d'année civile.

Toute modification notifiée par l'un de ces organismes fera l'objet d'une décision.

Contremarques	Tarif Prise en charge	Dispositif
Chèques GRAC (jusqu'au 31 décembre 2024)	5,20€	Remboursement par le Groupement Régional d'Actions Cinématographiques
Chèques GRAC (à partir du 1er janvier 2024)	5,50€	Remboursement par le Groupement Régional d'Actions Cinématographiques
Tarif Carte Pass région	5 €	A ce jour, le dispositif fonctionne comme ceci: 4€ sont pris en charge par la Région AURA, et 1€ est réglé par le porteur de la carte. Dans la limite de 5 entrées.
Comité des œuvres sociales de l'entraide du cinéma	6,50€	Tarif plein de la salle remboursé dans son intégralité
Lycéens au cinéma	3 €	Dispositif national Lycée et Apprentis au cinéma
Collèges au cinéma	3 €	Dispositif national Collège au cinéma
Tarif Fête du Cinéma	5 €	Tarif Fête du Cinéma- Sous réserve de modification du tarif, dispositif national
Festival Télérama	4 €	Tarif Télérama sur présentation du pass Télérama, sous réserve de modification du tarif et des modalités
Pass Culture métropolitain	7€	1 place remboursée par la Métropole de Lyon en échange d'un chèque culture cinéma

BAR DE LA MOUCHE

Nature du tarif	Tarifs à compter du 31 août 2024
Boisson chaude	1,50€
Boisson froide sans alcool	2,50€
Boisson alcoolisée classique (vins et bières industrielles)	3€
Boisson alcoolisée qualitative (bières la soyeuse et vins pétillants)	3,50€
Petit en-cas individuel salé ou sucré	2,50€
En-cas traiteur salé ou sucré	4,50€
Plats cuisinés	10€

Ces tarifs sont établis pour toute la programmation de l'équipement mais aussi pour toute représentation, tout festival, toute activité ou tout événement organisé par la collectivité locale dans un de ses sites publics (espace extérieur, médiathèque, équipement de proximité...).

Article 2 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le chapitre 70 du budget annexe de La Mouche

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Genis-Laval, le 16/05/2024



Pour la Maire empêchée
Stéphane Gonzalez, 1^{er} adjoint

Date de publication :

Date de transmission au contrôle de légalité :

En cas de contestation, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin- 69003 LYON ou sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.